

[Text]

I think the interesting dilemma it poses for prairie universities is that there is a whole economic discussion going on with right now with diversification and prairie diversification that also fits into their discussion. I think they understand a few of the implications of free trade. I think they would like to go to a further extent and understand the economics and their education and how the two relate.

Mr. Edwards: There is no doubt that discussion and consultation is all to the good.

I would like to go to the next page of your presentation, the second paragraph on that page, where you refer to the so-called SAGITs or Special Advisory Groups on International Trade, including one on universities. I have had an opportunity to consult with some members of the Trade Negotiations Office. I wonder if you could help us identify which SAGIT dealt with universities. We do not seem to be able to identify one ourselves.

Mr. Old: We did a presentation a little while ago to a group of career counsellors. We were informed of the existence of this committee, which we had no idea existed, by someone who was there from the Trade Negotiations Office. So that is our knowledge of this committee.

Mr. Edwards: I guess we are as baffled as you are, because we cannot find any evidence of it. However, I think there has been pretty thorough participation by university faculty—I realize it is not the same thing—on various of the SAGITs dealing with certain areas of expertise. But if you can give us a little more information on that particular one, it would be helpful to the committee.

Mr. Old: We know for a fact that the National Association of University Teachers was not involved in that process, so if it had representation from faculty, it was not formal representation from—

Mr. Edwards: The next paragraph on that page has to do with the consultation process again. I would point out for the benefit of the record that this is a legislative committee, and legislative committees normally do not travel. As a matter of fact, I am not aware of any legislative committees having travelled in our history.

• 2050

On the final sentence in that paragraph, on the punctuation of the agreement, changes in substance, it is not part of the mandate of a legislative committee to change the agreement; however, it is open to us to amend the bill that enables the agreement. I wanted to have that clarified.

[Translation]

de consultation. C'est la seule façon d'être honnête à l'égard des étudiants canadiens.

Et toute cette question du libre-échange, dans les universités des Prairies, vient se greffer sur la discussion économique qui a lieu là-bas à propos de la diversification de l'économie des Prairies. Je pense que les étudiants comprennent un peu quelles peuvent être les conséquences du libre-échange, je pense qu'ils aimeraient également poursuivre la discussion, et mieux comprendre comment le domaine économique et celui de l'enseignement sont solidaires.

M. Edwards: Discussion et consultation ne peuvent être que bénéfiques, cela ne fait aucun doute.

Je vais passer maintenant à la page suivante de votre exposé, où vous parlez des GCSCE, ces groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur, et notamment sur les universités. J'ai eu la possibilité de contacter quelques membres du Bureau des négociations commerciales. Est-ce que vous pourriez nous dire lequel de ces groupes s'est occupé des universités. Nous avons apparemment nous-mêmes du mal à répondre à la question.

M. Old: Il y a quelque temps nous avons fait un exposé devant un groupe de conseillers professionnels. Quelqu'un du Bureau des négociations commerciales nous a informés de l'existence de ce groupe, dont nous n'avions pas la moindre idée. Voilà tout ce que nous en savons.

M. Edwards: Nous sommes aussi surpris que vous, car nous n'arrivons pas à en trouver la trace. Cependant, je pense que les professeurs d'universités ont de leur côté participé activement—je comprends que ça n'est pas la même chose—à divers groupes de consultations qui se sont penchés sur les domaines les plus divers. Mais si vous pouviez nous informer un peu plus sur ce groupe qui s'est occupé des universités, je crois que ce serait très utile au Comité.

M. Old: Nous savons que l'Association nationale des professeurs d'universités n'a pas été consultée, dans ce processus, et si les professeurs d'universités ont été présents, c'est resté à titre individuel. . .

M. Edwards: Au paragraphe suivant, sur la même page, vous parlez encore du processus de consultation. Je voudrais vous rappeler, pour le compte rendu de séance notamment, qu'il s'agit ici d'un comité législatif, et que les comités législatifs, normalement, ne se déplacent pas. De fait, je n'ai pas souvenir qu'un comité législatif se soit jamais déplacé.

A la dernière phrase du paragraphe, lorsque vous parlez des détails de l'accord, par opposition au fond, on dirait que le Comité législatif n'a pas à modifier l'accord. Cependant, nous pouvons effectivement modifier le projet de loi de mise en oeuvre. Je voulais préciser cela.